

N/REF : 27/11/2024 16H17 C:264479 I:33807
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mercredi 27/11/2024 à 16H17

NIELOUD ERIC

**23 RUE DENFERT ROCHEREAU
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 27 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 23 RUE DENFERT ROCHEREAU - GRENOBLE
MME LEONIE ODO - 07 67 62 45 49

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE CAMERA
POUR UN DIAGNOSTIC DU CONDUIT D'EVACUATION DES EAUX USEES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/12/2024
DEPOSE DU WC
CONTROLE PAR CAMERA LA CANALISATION SUR 1,5 METRE PROGRESSION IMPOSSIBLE
AU NIVEAU DU COUDE DANS LE COULOIR
CANALISATION AVEC PEU DE PENTE ET RUGEUSE
SI LE PROBLEME PERCISTE PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA FONTE PAR DU PVC

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,50	Ff débouchage/Caméra 1h+Dépl.0 à 10km	1	265,38	132,69

TOTAL H.T.	132,69
T.V.A. a 10,00%	13,26
TOTAL T.T.C.En EURO	145,95

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN